



FICHE D'INFORMATION 2022

Programme d'installation et d'achat groupé de panneaux solaires

Pourquoi une installation et un achat groupé de panneaux solaires ?

En achetant et en installant des panneaux solaires en groupe, nous pouvons accéder à des prix avantageux. Il existe actuellement peu de rabais ou d'incitatifs gouvernementaux au Nouveau-Brunswick (N.-B.) pour l'achat de panneaux solaires, mais ensemble nous pouvons réduire les coûts. Un second avantage de l'achat en groupe est qu'il permet de former, au sein d'une communauté, un réseau en matière d'énergie solaire qui est essentiel à la promotion d'un mode de vie durable.

Qui est l'installateur?

Situé à Beresford au N.-B., Trusun (www.trusun.ca) est un installateur de panneaux solaires membre fondateur de Green Economy New Brunswick. En activité depuis 3 ans et avec plus de 150kW installés, l'entreprise propose des systèmes clé en main, adaptés à tous les besoins. Des plus petites installations hors réseaux aux installations industrielles, TruSun vous accompagnera de l'émergence de votre projet au raccordement final.

Quels types de panneaux solaires sont installés ?

Les panneaux utilisés pour les installations de TruSun sont de la marque Trina Solar, un des leaders mondiaux dans la production solaire.

Leur certification TÜV leur permet de performer dans des environnements «hostiles» avec notamment une résistance accrue au sel de mer et aux impacts de grêles (5400 PA).

En fonction du type d'installation privilégié, un type de panneaux adapté à vos besoins vous sera proposé :

- **Pour les installations au sol :**

TSM-DEG15MC.20- 400W- 2024x 1002x 30 mm (79.69x 39.45x 1.18 pouce)

Afin de permettre une production optimale pour les systèmes photovoltaïques au sol, l'utilisation de panneaux solaires dits « bifaciaux » sera privilégiée. Un module bifacial peut produire de l'énergie sur ses deux faces, avant et arrière, ce qui augmentera la quantité totale d'énergie produite (jusqu'à 20 % supplémentaire).

- **Pour les installations au toit :**

TSM-DE15M(II) – 405W – 2015x 996x 35 mm (79.33x 39.21x 1.38 pouce)

Ou

TSM-DE06X.05(II) – 360W - 1852 × 996 × 35 mm (72.91×39.21× 1.38 pouce)

Comment fonctionne le processus de conception des systèmes d'énergie solaire de Trusun?

1- Analyse préliminaire

L'analyse préliminaire ne nécessite aucune visite à la propriété. Il vous suffit de faire parvenir à Trusun :

- l'adresse où seront installés les panneaux solaires
- le bilan d'au moins une année de consommation d'électricité
- des photos du site d'installation (toiture/terrain), du panneau et du compteur électrique

Avec ces informations, Trusun sera en mesure de vous créer un dossier comprenant :

- un rapport de production envisagé sur 30 ans
- une analyse de la rentabilité de votre système photovoltaïque
- un estimé des coûts de l'ensemble du projet

Suite à l'évaluation qui vous sera présentée, si vous souhaitez poursuivre le projet, vous serez invité à signer une



déclaration d'intérêt et à verser à Trusun un dépôt de 10% de la valeur estimée du projet.

2- Étude de faisabilité

L'étude de faisabilité nécessite des visites à la propriété. L'équipe de Trusun effectuera :

- l'évaluation des contraintes potentielles au projet (ex.: capacité électrique, les conditions ambiantes, l'état du toit ou du sol)
- l'évaluation du génie civil
- la conception finale du système
- le coût définitif du projet

Dans l'éventualité que le coût définitif du projet soit plus de 15% supérieur à l'estimation initiale, le client aura la possibilité de se retirer du contrat et le dépôt de 10% lui sera remboursé.

3- Commande et installation du système

4- Branchement par Énergie NB

Qui peut participer ?

Tous les propriétaires de résidences ou de commerces au Nouveau-Brunswick! Trusun installe des systèmes dans toute la province sans frais additionnels pour les déplacements aux sites d'installation.

Quelle est la garantie du système?

Trusun offre une garantie de 15 ans sur le produit et de 25 ans sur les performances linéaires. L'installation est garantie 10 ans et comprend un monitoring du système à vie, gratuit.

Quels sont les coûts?

Chaque système étant unique, il est impossible de donner un montant fixe précis. Présentement, le prix moyen pour une installation complète d'un système solaire est de 2.90\$/W. Le rabais applicable varie selon le nombre de kW total acheté par le groupe d'achat et est applicable sur l'ensemble du système, incluant l'installation. **Pour recevoir le rabais, les systèmes doivent être validés et installés par Trusun.** Les évaluations préliminaires et les estimations sont gratuites. Tous les paiements sont faits directement à Trusun.

Combien de kilowatts sont nécessaires afin d'obtenir un rabais?

Trusun accepte d'offrir un pourcentage de réduction sur le prix total des systèmes (incluant l'installation) selon les paliers atteints de kW commandés par l'ensemble des participants du programme. Voici les rabais proposés :

- ≥ 15kW = 2.5% de rabais
- ≥ 30kW = 3.5% de rabais
- ≥ 50kW = 5% de rabais
- ≥ 75kW = 7.5% de rabais
- ≥ 100 kW = 10% de rabais

Puis-je accéder à du financement pour l'installation de mes panneaux solaires?

Quelques programmes de financement existent actuellement pour vous aider à financer l'achat de votre système d'énergie solaire.

Entre autres, les propriétaires de maisons peuvent accéder à du financement par le biais du [Programme éconergétique pour les maisons](#) (PEM) offert par Énergie NB Power. Il est recommandé de s'inscrire au PEM, puis de s'inscrire à l'[Initiative canadienne pour des maisons plus vertes](#) et d'identifier un conseiller en énergie pour les deux programmes. Les commerces sont aussi éligibles à du financement par le biais du [Programme d'amélioration énergétique des immeubles commerciaux](#).

[Énergie renouvelable de Beauséjour](#), une coopérative d'investissement en énergie renouvelable basée à Sackville offre aussi des programmes de financement pour des projets d'énergie solaire. Les propriétaires du Nouveau-Brunswick qui souhaitent obtenir de l'aide financière pour leur projet de système solaire sont invités à contacter Énergie renouvelable de Beauséjour (beausejourcoop.wordpress.com), par téléphone au (506)536-7215 ou par courriel à beausejourcoop@gmail.com.

Des prêts financiers auprès de la banque RBC ([Prêt Énergie RBC](#)) et de Credit Union NBTA ([Greener Home Loans](#)) sont aussi disponibles pour vous aider à financer vos projets résidentiels écoénergétiques.

Dates à retenir

30 septembre 2022 : Date limite pour faire parvenir votre formulaire de participation à EOS ou IPAA.

31 octobre 2022 : Date limite pour confirmer votre participation au projet (signature de la déclaration d'intérêt) et procéder aux prochaines étapes (étude de faisabilité).

Automne 2022 à printemps 2023 : L'installation des panneaux solaires, puis le branchement par Énergie NB débuteront à l'automne et pourraient s'étendre jusqu'au printemps 2023. La durée de la période d'installation des panneaux varie selon les premières précipitations de neige et le nombre de participants au programme. Aucune installation en toiture ne peut s'effectuer s'il y a de la neige. De plus, il est possible que des délais de branchement, hors du contrôle des installateurs, surviennent et que celui-ci s'effectue plusieurs jours après l'installation des panneaux solaires.

Comment puis-je calculer mes besoins en énergie solaire?

Pour évaluer vos besoins en énergie solaire, consultez votre facture d'électricité de la dernière année afin d'identifier le nombre de kWh utilisé par année (le ménage moyen au Canada utilise environ 12 000 kWh par année). Divisez ce nombre par le potentiel photovoltaïque de votre région. Trouvez le potentiel photovoltaïque de votre région [ici](#). Le résultat obtenu est équivalent à la taille du système nécessaire pour répondre à vos besoins en énergie. Par exemple, un ménage qui dépense 12 000 kWh par année dans une région ayant un potentiel photovoltaïque de 1 150 h nécessite un système équivalent à 10.43 kW ou 10 430 W. Si les panneaux solaires sont de 405W chacun, le système nécessitera 25 panneaux pour répondre aux besoins en énergie (10 430 W / 405 W = 25).

L'achat et l'installation de panneaux solaires en groupe vous intéressent? Contactez-nous dès maintenant et inscrivez-vous pour obtenir une évaluation préliminaire gratuite!

Alexandra Caissie
Directrice générale, Imaginons la Péninsule acadienne autrement
(506)888-1146

info@imaginonspeninsule.ca

www.imaginonspeninsule.ca

Lauren Clark
Coordonnatrice de projets, EOS Éco-Énergie
(506)536-4487

energy.eos@nb.aibn.com

<https://eosecoenergy.com/en/projects/energy-sustainability/2022-solar-panel-bulk-purchase/>